

Image not found or type unknown



## Pause au travaille /

Par **Ineedmoni**, le **18/04/2019** à **05:28**

Bonjour Je viens vers vous pour trouver une réponse à ma question, je suis actuellement peintre industriel selon ma convention j'ai le droit à une pause de 30 minutes par jour et j'ai effectué 10h par jour à part le vendredi 8h ma question est la suivante mon employeur a-t-il le droit de me faire prendre ma pause de 30 minutes à 10h30 sachant qu'il me reste 7h30 de travail après? Merci de répondre.